

CONCOURS

TETES CHERCHEUSES

PRIX MUSÉE SCHLUMBERGER & PRIX FLAUBERT 2019



METTRE EN VALEUR LES INITIATIVES
CULTURELLES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES
ET INDUSTRIELLES DES ÉQUIPES DE
RECHERCHE DE NORMANDIE

CAHIER DES CHARGES

Le concours "Têtes chercheuses" est organisé par

LE
DŌME

MUSÉE FONDATION
Schlumberger

 **Fondation
Flaubert**
Université de Rouen

ÉDITO

Lancé en 2010 par Relais d'sciences, aujourd'hui Le Dôme, avec le soutien de la Fondation Musée Schlumberger, rejointe en 2019 par la Fondation universitaire Flaubert, le concours "Têtes chercheuses" vise à encourager les démarches innovantes des équipes de recherche publiques et privées de Normandie en matière de médiation scientifique.

Il décerne chaque année le Prix Musée Schlumberger et le Prix Flaubert, dotés respectivement de 10 000 euros par les Fondations mécènes, pour permettre la réalisation d'un projet illustrant une problématique de recherche ou renouvelant la compréhension des enjeux de société et des questions d'actualité.

Les projets lauréats sont présentés chaque année à l'occasion de la Fête de la Science avant d'être diffusés aux plans régional et national pendant 3 ans.

SOMMAIRE

Ce document a pour objectif de donner aux répondants les éléments d'information permettant à chacun(e) de participer au mieux au dépôt d'une candidature au concours "Têtes chercheuses".

Édito	03
Organisateurs	05
Concours "Têtes chercheuses"	06
Procédure de candidature	07
Instruction des candidatures	09
Contact	10

Mise à jour : Janvier 2019.

CALENDRIER 2019

- ▶ **Lundi 28 janvier au vendredi 17 mars** : Appel à candidatures
- ▶ **Mardi 26 mars** : Journée de co-création (Prix Musée Schlumberger)
- ▶ **Jeudi 28 mars** : Journée de co-création (Prix Flaubert)
- ▶ **Vendredi 26 avril** : Dépôt des dossiers
- ▶ **Entre le 13 mai et le 7 juin** : Jury
- ▶ **Entre le 17 et le 21 juin** : Annonce des lauréats
- ▶ **Entre le 5 et le 13 octobre** : Remise des prix
- ▶ **Premier trimestre 2020** > Diffusion des projets lauréats (3 ans)

ORGANISATEURS

LE DÔME

Le Dôme est un espace collaboratif d'innovation né en 2015 du Programme des Investissements d'Avenir "Inmédiats" mené en collaboration avec 5 autres centres de sciences. C'est un tiers-lieu culturel ouvert aux publics particuliers et professionnels qui propose des actions de culture scientifique et technique autour de projets réels de recherche et d'innovation.

Le Dôme s'adresse en premier lieu aux jeunes adultes (à partir de 15 ans) et aux professionnels de la recherche, de l'innovation et de la transition numérique. Il utilise tout particulièrement les méthodes de LivingLab pour faire interagir des communautés professionnelles différentes (chercheurs, créateurs numériques, industriels, artistes, agents des services publics...) entre elles et avec le public.

Le Dôme dispose d'espaces événementiels, d'un FabLab, d'une Résidence de projets et d'un bar. Sa programmation est fondée sur les projets apportés par les acteurs du territoire dans tous les domaines relatifs aux sciences et techniques : ville de demain, handicap, transition numérique, objets communicants...

Le Dôme a créé le concours "Têtes chercheuses" pour encourager et accompagner les acteurs de la recherche dans leur rencontre avec les publics.

EN SAVOIR +
www.ledome.info

FONDATION MUSÉE SCHLUMBERGER

Bien qu'originaires d'Alsace, c'est au coeur du Pays d'Auge que Marcel et Conrad Schlumberger vont mener à partir de 1912 des recherches qui vont révolutionner la prospection géographique minière et l'exploitation des gisements pétrolifères dans le monde. Leur société créée en 1926 est aujourd'hui la plus importante multinationale de services pétroliers.

En 1970, leur famille choisit de créer un musée dédié à l'aventure industrielle de ces deux inventeurs au Château de Crèvecoeur, à quelques kilomètres du Val richier. Ouvert en 1973, le musée présente les inventions des Schlumberger mais aussi de nombreux objets, témoignages et photos des employés qui ont participé à cette aventure.

La Fondation Musée Schlumberger, créé en 1976, a pour but de promouvoir la recherche scientifique. Un objectif qu'elle poursuit en soutenant depuis 10 ans le concours "Têtes chercheuses" et les équipes de recherche normandes lauréates.

EN SAVOIR +
www.chateaudecrevecoeur.com

FONDATION FLAUBERT

Créée en 2014, la Fondation Flaubert contribue à l'animation de la vie intellectuelle et culturelle de la cité et du territoire régional. Elle s'appuie sur les recherches menées à l'Université de Rouen Normandie dans le domaine des arts, humanités, sciences humaines et sociales.

La Fondation soutient les initiatives universitaires visant à diffuser des résultats de travaux de recherche à travers des dispositifs de médiations de culture scientifique technique et industrielle (prix de thèse, réalisation de supports de médiations scientifiques : expositions, publications, conférences...) auprès du grand public et des acteurs du développement régional. C'est dans cette dynamique que la Fondation Flaubert rejoint en 2019 le concours "Têtes chercheuses".

EN SAVOIR +
www.fondation-flaubert.fr

CONCOURS "TÊTES CHERCHEUSES"

Lancé en 2010 par Relais d'sciences, aujourd'hui Le Dôme, avec le soutien de la Fondation Musée Schlumberger, rejointe en 2019 par la Fondation universitaire Flaubert, le concours "Têtes chercheuses" vise à encourager les démarches innovantes des équipes de recherche publiques et privées de Normandie en matière de médiation scientifique.

Premier concours régional de culture scientifique, technique et industrielle à destination des équipes de recherche de Normandie, "Têtes chercheuses" a été lancé en 2010 par Relais d'sciences et la Fondation Musée Schlumberger. En 2019, à l'occasion de la 10^{ème} édition du concours, les deux partenaires ont été rejoints par la Fondation Flaubert.

Le concours "Têtes chercheuses" décerne 2 prix :

- ▶ **Prix Musée Schlumberger**
Ouvert aux équipes de recherche scientifiques et/ou techniques, publiques ou privées, de Normandie, le Prix Musée Schlumberger récompense un dispositif de médiation scientifique qui illustre et explicite des méthodes, des outils, des innovations ou des techniques de tous domaines de la recherche contemporaine.
- ▶ **Prix Flaubert**
Ouvert aux chercheurs individuels et aux équipes de recherche issus du domaines des humanités et des sciences humaines et sociales (SHS), le Prix Flaubert récompense un dispositif de médiation scientifique qui donne à mieux comprendre la diversité et la richesse des usages du mondes, qui renouvelle la compréhension des enjeux de société ou celle des questions d'actualités.

Sélectionné par un jury de professionnels [voir p. XX], les lauréats de chacun des deux prix bénéficient d'un soutien financier (une bourse de 10 000 euros accordée par la Fondation mécène) et technique (un accompagnement des médiateurs scientifiques du centre de sciences) pour la réalisation d'un objet de médiation scientifique.

Les projets lauréats sont présentés chaque année en automne, à l'occasion de la Fête de la Science, avant d'être diffusés aux plans régional et national pendant 3 ans.

LAURÉATS

À ce jour, 14 équipes de recherche ont ainsi été accompagnées dans la réalisation de 9 projets illustrant des travaux dans tous les domaines de la recherche (physique, mathématiques, neurosciences, intelligence artificielle, géographie, éthologie animale, archéologie). Plus de 50 000 personnes ont pu assister aux séances d'animation de ces outils.

- 2010 Laboratoire de physique corpusculaire (LPC)
- 2011 Laboratoire de mathématiques Nicolas Oresme (LMNO)
- 2012 Physiopathologie et imagerie des troubles neurologiques (PhIND)
- 2013 Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation de Caen (GREYC)
- 2014 Géographie physique et environnement (GEOPHEN)
- 2015 Grand accélérateur national d'ions lourds (GANIL) et Laboratoire de physique corpusculaire (LPC)
- 2016 Ethologie animale et humaine - Neuroéthologie cognitive des céphalopodes (Ethos-NECC)
- 2017 Groupe de recherche en informatique, image, automatique et instrumentation de Caen (GREYC) en association avec Orange Labs
- 2018 Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) en association avec le Centre Michel de Boüard - Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM), le Laboratoire des sciences de l'ingénieur, de l'informatique et de l'imagerie (ICube) et le laboratoire "Géographie de l'environnement" (GEODE)

+ D'INFOS SUR
www.ledome.info

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Un appel est lancé chaque année auprès des acteurs de la recherche de Normandie pour les candidatures au Prix Musée Schlumberger et au Prix Flaubert. Pour soumettre une candidature, il est nécessaire de satisfaire aux critères d'éligibilité, de participer aux sessions de co-créativité et de transmettre toutes les informations sur les structures et les projets jugées nécessaires par les organisateurs. Les candidatures sont ensuite étudiées par le jury.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le Prix Musée Schlumberger est ouvert à toutes les équipes de recherche scientifiques et/ou techniques, publiques ou privées, de Normandie.

Le Prix Flaubert est ouvert aux équipes de recherche de Normandie et aux chercheurs/chercheuses individuel(le)s issues du domaine des humanités et des sciences humaines et sociales (SHS). Les candidats individuels doivent être, a minima, titulaires d'une thèse. Les doctorants en cours de thèse peuvent également postuler mais au titre de leur équipe et en collaboration avec d'autres chercheurs. Une candidature peut-être portée par plusieurs équipes, y compris hors-région. Elles désigneront dans ce cas l'équipe pilote du projet, obligatoirement localisée en Normandie.

Pour être éligible, les projets candidats doivent comporter deux dimensions : la réalisation d'un objet de médiation scientifique présentable à un large public et la définition d'un plan de diffusion sur 3 ans. Les candidats devront également démontrer leur capacité à réaliser le projet, finaliser sa production et sa diffusion. Ils citeront notamment les structures/personnes impliquées dans le projet, les éventuels partenaires et le plan de communication pour la diffusion du projet. Ces éléments seront regroupés dans un dossier de candidature dont le modèle sera communiqué lors de la journée de co-création.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

L'appel à candidatures, piloté par Le Dôme, se déroule en 3 temps.

Après avoir consulté ce cahier des charges, les candidats devront :

1. Compléter le formulaire disponible en ligne sur le site du Dôme et des Fondations mécènes.
2. Participer à la journée de co-création avec les publics.
3. Envoyer le dossier complet par courriel à tetes-chercheuses@ledome.info.
Les annexes éventuelles pourront être adressées par voie postale à l'attention de François Millet à :
Le Dôme, 3 esplanade Stéphane Hessel, 14000 Caen.

Pour tout renseignement, contactez François MILLET par courriel (fmillet@ledome.info).

JOURNÉE DE CO-CRÉATION

La production du dossier de candidature s'effectue au terme d'une journée de co-création avec des publics et partenaires privés dans une démarche "Living Lab".

Lors de cette journée, les candidats sont invités à présenter succinctement leur thème de recherche et leur(s) piste(s) de projet. Ils s'engagent ensuite dans un travail de co-conception, voire de prototypage, en dialogue avec des lycéens, des étudiants et des acteurs de l'économie créative (codeurs, graphistes, médiateurs, ...). Des lauréats des éditions précédentes peuvent également être présents pour partager leurs expériences.

INSTRUCTION DES CANDIDATURES

TRAITEMENT DES DOSSIERS

À réception des dossiers, Le Dôme procède à un premier examen afin de s'assurer du respect des critères d'éligibilité et détecter les dossiers pour lesquels un conflit d'intérêt avec un ou plusieurs membres du jury pourrait exister. Tout dossier incomplet sera automatiquement écarté de la sélection. Ces indications sont validées avec les représentants des Fondations mécènes.

Tous les dossiers jugés recevables sont diffusés auprès de tous les membres du jury. Une réunion délibérative permet de désigner le lauréat. Le Dôme informe ensuite, par téléphone ou par courriel, l'ensemble des candidats au concours "Têtes chercheuses" de cette décision.

Les noms des lauréats sont officiellement dévoilés par Le Dôme dans le courant du mois suivant. Le Prix Musée Schlumberger et le Prix Flaubert sont remis à l'automne lors de la Fête de la Science par un(e) représentant(e) de la Fondation mécène partenaire. La première présentation aux publics des projets lauréats se fait dans le même temps. Leur diffusion débute au premier trimestre de l'année suivante.

JURY

Le jury du Prix Musée Schlumberger est composé de 5 personnes :

- ▶ Président(e) de la Fondation Musée Schlumberger
- ▶ Directeur(trice) de la Fondation Musée Schlumberger
- ▶ Directeur du Dôme
- ▶ Délégué(e) académique à l'action culturelle de l'Académie de Caen
- ▶ Membre de l'équipe lauréate de l'édition précédente

Le jury du Prix Flaubert est composé a minima de 5 personnes :

- ▶ Président de la Fondation Flaubert
- ▶ Président du Conseil scientifique de la Fondation Flaubert
- ▶ Membre du Conseil scientifique de la Fondation Flaubert
- ▶ Représentant(e) du Dôme
- ▶ Délégué(e) académique à l'action culturelle de l'Académie de Rouen

En cas d'indisponibilité le jour de la réunion délibérative, les membres des jurys ont la possibilité de se faire représenter par la personne de leur choix.

La confidentialité sur les délibérations et les lauréats doit impérativement être maintenue par les membres du jury et leurs éventuels représentants jusqu'à l'annonce officielle par Le Dôme et les Fondations mécènes.

CRITÈRES DE DÉSIGNATION DES LAURÉATS

Si le Prix Musée Schlumberger et le Prix Flaubert récompensent des acteurs de la recherche, ce sont les projets proposés par ces derniers qui permettent d'apprécier leur contribution remarquable à la diffusion de la culture scientifique et technique.

Le jury sera attentif aux critères suivants :

- ▶ **Problématique de recherche** : La réalisation d'un objet illustrant une problématique de recherche et permettant l'amorce du dialogue avec le public : maquette, démonstration, vidéo ou réalisation multimédia, jeu, installation, spectacle, conte, ...

- ▶ **Attractivité** : La réalisation doit être attractive : originale, esthétique, bien finie, sans défaut de fonctionnement, compréhensible par les publics destinataires
- ▶ **Interactivité** : L'interactivité avec le public doit être au cœur du projet. L'outil doit donc permettre la manipulation ou, a minima, la participation du public. L'intégration d'innovation technologique ainsi que l'évocation d'enjeux culturels ou sociétaux relevant de la problématique de recherche sont un plus.
- ▶ **Diffusion** : Le projet doit être diffusé durablement. La réalisation devra être facilement transportable pour être présentée en itinérance auprès des publics régionaux (scolaires, familles) et auprès de partenaires scientifiques, économiques ou technologiques pendant au moins 3 années. Un intérêt particulier sera accordé aux projets à vocation nationale. Cette présentation au public fera l'objet d'un rapport d'activité annuel.

ACCOMPAGNEMENT ET DOTATION

Les lauréats du Prix Musée Schlumberger et du Prix Flaubert bénéficient d'une dotation de 10 000 euros pour la réalisation de leurs projets attribuée, respectivement, par la Fondation Musée Schlumberger et la Fondation Flaubert. Cette dotation est gérée par Le Dôme. Les lauréats sont libres de solliciter des financements complémentaires auprès de leurs tutelles et partenaires éventuels.

Les lauréats bénéficient également d'un accompagnement des médiateurs du Dôme dans la réalisation et la diffusion de leurs projets. Le Dôme assure ainsi un appui à la définition du projet, la recherche de prestataires techniques, le suivi de la conception, la valorisation et la diffusion du projet, notamment au sein des réseaux régional et national de culture scientifique et technique.

Les interventions du Dôme dans le cadre du concours "Têtes chercheuses" sont proposées à titre gracieux aux lauréats grâce au soutien de la Fondation Musée Schlumberger et de la Fondation Flaubert.

DROITS ET OBLIGATIONS

PROPRIÉTÉ DES RÉALISATIONS

Les réalisations des lauréats ainsi que leur cahier des charges restent leur propriété pleine et entière. Dans la mesure du possible, les lauréats sont invités à partager les plans techniques et d'animation de leurs réalisations sous licence "Creative commons" afin d'en favoriser la diffusion.

+ D'INFOS SUR
<https://creativecommons.org>

DROIT À L'IMAGE

Les événements liés au concours "Têtes chercheuses" peuvent faire l'objet d'une médiatisation sous forme écrite (y compris numérique) ou audio-visuelle. Chacun des participants, en sa qualité d'organisateur, de membre du jury ou de candidat, peut être amené à voir son nom cité ou son image diffusé dans ce cadre.

Les participants au concours "Têtes chercheuses" autorisent l'utilisation des noms cités et des images pour les besoins de la promotion de l'opération et des événements associés.

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES

Afin d'être transparent sur notre utilisation des données personnelles, Le Dôme a adopté une Politique de protection des données personnelles incorporant les concepts issus du Règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018.

Les informations sur la collecte et le traitement des données par Le Dôme ainsi que sur vos droits sont consultables sur notre site Internet.

+ D'INFOS SUR
www.ledome.info

LE DÔME

3 esplanade Stéphane Hessel
14000 Caen
02 31 06 60 50
bonjour@ledome.info
www.ledome.info

